

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1827/FE portant suppression d'une caisse d'avances.

n° 1827/FE

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
8 décembre 1968

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1968

Date du numéro
10 janvier 1968

TEXTE INTÉGRAL

La caisse d'avances instituée auprès du Directeur du Cabinet du Haut-Commissaire la République dans le Territoire Français des Afars et des Issas, par arrêté n° 425 du 9 mars 1967, est supprimée.